

SESSIONI URDINARIA DI U 2018

RIUNIONI DI U 4 DI LUDDU

N° 2018 / 03

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA Jean-François Giffon
À nomu di u gruppu « Custruimu l'avvene »
À l'attinzioni di u Presidenti di u Cunsigliu Esecutivu**

Ughjettu : Casteddu di a Punta

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Orgueil et fleuron de la famille Pozzo di Borgo, le château de la Punta n'est aujourd'hui que l'ombre de lui-même.

Érigé sur la commune d'Alata, surplombant l'ensemble du golfe d'Aiacciu, de Lava et de Sagone avec un domaine de 40 hectares, ce château revêt encore un intérêt architectural et historique important.

Durant les événements les plus violents de la Commune de Paris, le Palais des Tuileries sera incendié, dont aujourd'hui il ne reste que le Louvre, cet édifice entier partira en fumée, le reste de ces pierres demeurant dans le Château de la Punta.

L'achat des pierres et des briques se fera au bénéfice du Comte Charles-André Pozzo di Borgo, ce matériel sera ainsi transporté jusqu'en Corse entre 1886 et 1891 pour servir à la construction du Château.

L'édifice alors de 3 étages, est d'un style unique, mêlant le médiéval au style Empire, la grille quant à elle provient du Château de Saint-Cloud détruit également en 1870.

En 1992, la famille ne pouvant plus s'occuper de l'entretien du domaine, surtout après l'incendie de 1978, vend la propriété au Conseil Général de Corse du Sud pour la

modique somme de 10 millions de francs. Les études se sont alors multipliées pointant l'urgence d'une restauration, sans jamais véritablement aboutir.

Depuis vingt ans, aucune mesure concrète n'ayant été prise, des désordres de maçonnerie se sont encore accumulés. Pourtant classé aux monuments historiques en 1977, l'édifice suit encore sa longue « bérézina ».

Le Conseil général de la Corse-du-Sud a fait appel à Jacques MOULIN en 2003, architecte en chef des Monuments historiques afin de réaliser une étude préalable relative aux travaux d'urgence et de consolidation des ouvrages en péril ainsi qu'à la restauration et l'ouverture des lieux au public.

Le 5 juillet 2016 un Comité de pilotage fut mis en place coprésidé par Bernard Schmeltz, ancien préfet de Corse et Pierre-Jean Luciani, l'ancien président du Conseil départemental, propriétaire des lieux.

Au terme de leurs réunions et commissions, un plan d'un à trois millions d'euros fut voté pour mettre en sécurité le bâtiment. Le coût total étant évalué à dix millions d'euros pour réparer la totalité du bâtiment, dont deux millions d'euros pour les façades.

Il est clair qu'aujourd'hui ce joyau est aussi devenu un fardeau budgétaire, mais, il serait intolérable de le laisser tomber en ruine, vous en conviendrez.

Avec la fusion des trois anciennes collectivités que la Corse a connue, c'est à vous désormais qu'incombe cet impérieux devoir. Celui de célébrer le travail des ouvriers et peintres corses qui ont participé à l'ouvrage, mais aussi de ces pierres de Corse et d'ailleurs chargées d'Histoire.

Que prévoyez-vous à court, moyen et long termes, sachant qu'une première tranche de travaux d'urgence et de mise en sécurité avait été actée par le Conseil Départemental de Corse du Sud à hauteur de 903 165 € ?

Une étude a été effectuée concernant la mise en place d'un téléphérique pour un coût avoisinant les quatre à neuf millions, que comptez-vous mettre en place concernant la desserte ?

Si l'édifice est incontournable, qu'est-il prioritaire à vos yeux, restaurer le parc botanique de 40 hectares et les abords ou le château en intégralité ?

Des partenariats pourraient-ils être pensés avec la CAPA en ce qui concerne l'acheminement de l'eau et le parc naturel en termes d'aménagement pédestre ?